

De l'instruction populaire : III

Autor(en): **L.P.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **2 (1864)**

Heft 15

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-177140>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis

LITTÉRATURE NATIONALE — AGRICULTURE — INDUSTRIE

PRIX DE L'ABONNEMENT (franc de port).

Un an, 4 fr. — Six mois, 2 fr. — Trois mois, 1 fr.

Tarif pour les annonces : 15 centimes la ligne ou son espace.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au Cabinet de lecture place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur Vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

De l'instruction populaire.

III.

Une erreur appelle une autre erreur, comme une vérité appelle une autre vérité, tant il est vrai que les choses s'enchaînent. Nous allons voir comment cette pensée trouve son application dans le sujet qui nous occupe.

Représentez-vous l'instituteur primaire en face de son école de soixante enfants, et en face de son programme de vingt objets d'enseignement. Supposons aussi qu'aucune inquiétude concernant les besoins de sa famille ne le préoccupe, et qu'il jouit pleinement de toute la liberté et de toutes les forces de son être physique, intellectuel et moral. Il est animé des meilleures intentions ; il veut donner son enseignement d'une manière consciencieuse ; il veut réaliser son programme et tâcher de répondre aux louables intentions des législateurs et des autorités scolaires. Mais, hélas ! bientôt il s'aperçoit que les choses ne vont pas si facilement, en matière d'éducation surtout, et, à peine a-t-il fait quelques pas en avant, qu'il lui faut revenir en arrière, répéter ce qui a déjà été fait et qui était presque oublié. Pendant cela, le temps s'écoule ; il commence à voir qu'il ne pourra pas arriver à son but, et qu'il faudra se contenter de beaucoup moins. Cependant il ne perd pas courage, il reprend sa besogne avec plus de vigueur, il travaille avec intrépidité et non sans quelque succès, mais il reste à une immense distance de ce qu'il attendait lui-même. Alors il essaye de précipiter sa marche, car il doit faire beaucoup en peu de temps ; il est toujours moins attentif sur le fond des choses et commence à se contenter un peu de la forme. Son enseignement devient ainsi de plus en plus *superficiel*, et l'affreuse *routine* est tout près d'établir de nouveau son empire. Enfin, après quelques mois d'efforts, de peines et de fatigues morales, l'instituteur mesure dans sa pensée le chemin parcouru, et il finit par s'écrier : *le temps manque et l'œuvre n'est pas bonne*.

L'œuvre n'est pas bonne, en effet, et pourquoi ? Parce qu'elle est forcément *précipitée* et par là même

superficielle, peu foncière, peu solide ; — parce que la *routine* est inséparable de la précipitation ; — parce que cet enseignement n'est pas du tout éducatif ; — parce qu'il n'est pas pratique, qu'il n'est pas réaliste, etc. Et tout cela n'est pas moins la faute de l'instituteur, c'est la conséquence inévitable d'un programme trop chargé.

Ce qui a aggravé encore cet état de choses, c'est la manière dont les examens se font, au printemps, dans nos écoles. Les commissions d'inspection reçoivent certains formulaires qu'elles doivent remplir, et les examens sont plutôt dirigés de manière à remplir ces formulaires plus ou moins exactement, qu'en vue de constater le développement intellectuel des écoliers. Les instituteurs eux-mêmes, prévenus, pour ainsi dire, à l'avance, font tous leurs efforts pour préparer un certain chiffre qui puisse remplir les colonnes du formulaire. Et cela se comprend, car si les chiffres du *tableau* sont forts, l'autorité supérieure en conclut que l'école est forte, et elle s'empresse de décerner des louanges au maître ; si, au contraire, les chiffres du tableau sont faibles, l'autorité en conclut que l'école est faible, ainsi que l'enseignement du maître, et elle ne manque pas de témoigner à celui-ci son peu de satisfaction.

Il résulte de cela que les études ont pris une fausse direction, et qu'au lieu de travailler en vue du développement intellectuel et moral des enfants, en vue de la vie pratique, de la vie réelle, on a travaillé surtout en vue de l'examen du printemps ; et on sait comment, la plupart du temps, cet examen se fait d'une manière routinière. La routine est donc ainsi entrée en plein dans l'école, et cela par la faute des autorités scolaires premièrement, et ensuite des instituteurs eux-mêmes, qui se sont laissés entraîner hors des principes de la saine pédagogie.

Ce qui nuit le plus à l'enseignement éducatif, foncier, pratique, c'est l'impatience d'arriver à des résultats immédiats, et c'est dans cette voie de l'impatience que l'on a été poussé par un programme trop chargé et des examens en perspective. On disait : *Il faut des résultats positifs pour l'examen du printemps*. Pour y arriver, que fait-on ? On fait apprendre par cœur et machinale

ment quelques maigres extraits, on habitue les enfants à un certain nombre de questions et de réponses, et la manie plutôt que l'intelligence préside à un tel enseignement. Il est évident que, de cette manière, le vrai développement et l'instruction réelle et solide souffrent, que le goût de l'étude disparaît, et que les élèves, même ceux que l'on croyait les plus instruits, retombent, au bout de peu de temps, dans une triste ignorance. De là les plaintes d'un grand nombre sur les pauvres résultats de l'enseignement primaire donné dans nos écoles; de là la négligence de beaucoup de parents d'y envoyer régulièrement leurs enfants; de là cet espèce de scepticisme pédagogique qui s'est emparé de bien des esprits; de là, en un mot, les conséquences les plus désastreuses pour l'instruction populaire dans notre canton de Vaud.

L. P.

Les lépreux.

En lisant les chroniqueurs du moyen-âge on est frappé du nombre et de la fréquence de ces maladies contagieuses qui décimaient alors les populations et qui, depuis longtemps, ont entièrement ou presque entièrement disparu.

Connues déjà dans l'antiquité, elles prirent naissance dans l'Orient et, de l'Inde, de la Perse, de la Syrie ou de l'Égypte, se répandirent dans les contrées de l'Europe, y moissonnant parfois le tiers des hommes.

Quoique ces calamités ne fussent pas toutes de nature absolument semblable, on les désignait communément sous le nom général de peste.

Au moyen-âge, la peste fit des apparitions très-nombreuses dans l'Occident, et devint même comme endémique en certains lieux. A cette maladie vint s'en joindre une bien plus affreuse, la lèpre, rapportée de l'Orient par les Croisés.

La lèpre, comme chacun le sait, a pour cause ordinaire la saleté et la mauvaise nourriture. Elle se manifeste extérieurement par des écailles qui rendent la peau épaisse, calleuse et rude; le corps se change en ulcères rongeurs; les membres tombent en lambeaux hideux et, ce qui rend cette maladie plus épouvantable, c'est que le malade survit presque toujours à ses atteintes et peut traîner pendant de bien longues années sa misérable existence.

Le nombre des lépreux devint si considérable à dater du XII^e et du XIII^e siècle que, dans la plupart des villes et des bourgades de l'Europe, on dut construire des hôpitaux à leur usage.

Ces hôpitaux, situés loin des habitations, le plus souvent au bord des cours d'eau, portaient le nom de *léproseries*, de *maladreries*, ou de *ladreries*. Dans notre canton de Vaud seulement, on trouve encore une trentaine de lieux portant le nom de *maladières* et où ont certainement été construits des hôpitaux pour les lépreux.

Ils consistaient en un vaste enclos, renfermant des bâtiments cellulaires destinés aux malades, des jardins, des chapelles et des cimetières.

Une fois dans la maladrerie, le lépreux n'en sortait plus guère. Vêtu d'un costume particulier, portant un chapeau écarlate et un long bâton, annonçant partout son approche au moyen de deux morceaux de bois qu'il frappait l'un contre l'autre, le lépreux était soumis à toutes sortes de mesures rigoureuses, prises à son égard dans le but de préserver les autres hommes de la contagion. Ainsi, il lui était défendu d'entrer dans les églises, de paraître aux marchés et autres lieux fréquentés; de laver ses mains et les choses nécessaires à son usage dans les fontaines et les ruisseaux; de toucher les enfants ou de leur donner ce qu'il avait tenu; de manger et de boire en autre compagnie que celle des lépreux; il lui était ordonné, lorsqu'il parlait à quelqu'un, de se mettre au-dessous du vent; de mettre des gants lorsqu'il voulait toucher un objet quelconque, etc.

Le nombre des lépreux après avoir été très-considérable, commença à diminuer depuis le XV^e siècle, à mesure que la civilisation se développa. Les maladreries se vidèrent et disparurent. A partir de la fin du XVII^e siècle, la lèpre elle-même ne laissa plus de traces en Europe.

M.

L'î grec des Genevois.

Nos bons amis, les Genevois, qui à tort ou à raison rient du parler lent et monotone des Vaudois, ne se doutent pas qu'ils nous ont donné le fameux *F* qu'on entend si fréquemment à la Côte et dans le district de Nyon. — Vous n'y saviez pas.

Au mois de septembre 182... (ou il a quelques années) un vigneron de B..... était allé à Genève, rendre visite à un ancien ami. Nous n'avions pas encore ces rapides locomotives qui nous permettent d'arriver chez nos voisins avant qu'ils soient levés.

Notre Vaudois arrive donc à deux heures; hélas! on avait diné! Après les salutations, les *compliments*, la conversation s'engage: on parle du beau temps, de la pluie, de la prochaine récolte. Le Genevois, qui a un *tonnelet*, dit alors à son ami de La Côte: quand vous voudrez un verre de vin dites *y*.

Le Vaudois, qui mourait de soif et qui attendait depuis longtemps qu'on lui offrit du Cognac, ne veut cependant pas accepter immédiatement; il continue la conversation, puis au bout d'un moment il dit *zy*; son hôte ne comprend pas. — Bientôt après il pousse un *zy* bruyant, suivi d'un *zy* formidable. Le Genevois étonné lui demande alors ce que cela veut dire, et il apprend avec stupéfaction que son « dites-y » avait été interprété ainsi:

Quand vous voudrez obtenir un verre de vin d'un Genevois dites *zy*.